



### Le Travail accompli à Ottawa

En général on croit que le travail accompli est moins considérable que d'habitude. Deux des grandes mesures de la session ont été remises à plus tard ; le bill des assurances s'est arrêté au sénat et le bill d'immigration qui n'est pas allé au-delà de la deuxième lecture en Chambre. La législation la plus importante a porté sur les questions de chemins de fer. On a adopté d'importants amendements au code criminel, ainsi qu'un bill rigoureux pour fournir l'électricité et l'acceptation de commissions illicites. Le ministre des chemins de fer de son côté a fait adopter un bill concernant les passages à niveau et un bill donnant à la commission des chemins de fer le contrôle judiciaire sur les pouvoirs d'eau loués par la couronne ; on doit encore placer à son crédit une tentative de réorganisation de l'intercoloniale, pour la nomination d'un bureau d'administration de quatre membres, responsables au gouvernement.

L'adoption unanime de la résolution du gouvernement pour la création d'une marine de guerre canadienne a donné à la session un caractère historique quoique cette question n'ait occupé qu'une séance.

Les deux bills les plus discutés de la session ont été : le bill du prêt au G. T. P. et celui du service civil.

L'administration publique s'est enrichie par des bills de la session, d'un département nouveau consacré aux Affaires Extérieures ; d'un ministère séparé du travail, et d'une commission permanente pour nos ressources naturelles.

On peut citer encore plusieurs bills relatifs au ministère de la Marine, la subvention au service transatlantique entre la France et le Canada, la commission du port de Montréal, des mesures pour la protection des eaux navigables et la location des quais de l'Etat. Et au ministère de postes, l'augmentation du salaire des facteurs trieurs et timbriers.

Le seul changement de tarif a porté sur le sucre brut, dans le but de protéger les raffineurs canadiens contre un monopole possible. Le budget présentait, en raison de la crise financière que nous avons dû traverser, une diminution de 21 millions dans les dépenses totales.

Il convient encore de noter une innovation importante dans la publication du "Herald" français, qui est maintenant distribué le surlendemain de la séance ou 24 heures après l'original.

Voilà un assez bon nombre de mesures, mais en somme, toutes n'ont demandé qu'un travail restreint, et la seule qui ait quelque chance d'attacher l'attention à la session qui s'achève est la résolution autorisant la création d'une marine canadienne. Elle apparaît, dans quelques années, comme le point culminant de la session 1908-09.

### Chronique Parlementaire

Québec, 28 mai 1909.  
(De notre correspondant régulier)

La Chambre siège toujours. Le peuple de cette province a raison d'être mécontent. La session est déraisonnablement longue. Trois mois durant nous avons dépensé \$2,000,000 par jour, c'est-à-dire, en chiffres ronds, \$10,000,000, quand il aurait suffi de six semaines, c'est-à-dire de \$90,000,000 pour expédier toute la besogne. A qui la faute ? A l'opposition qui chérit l'opposition, surtout à M. Bourassa, qui nous a bien coûté \$10,000,000 à lui tout seul. Pour quoi nous dire ? Qu'il était le plus grand homme de son pays.

C'est payer un peu cher une affirmation contestée par bien des gens estimables.

A quand la prorogation ? Impossible de répondre. Notre seule planche de salut me paraît être une extinction de voix chez le verbeux député de St-Hyacinthe.

Le débat sur l'Abitibi a eu une fin dramatique. L'Hon. M. Prévost a prononcé un discours excessivement violent contre le premier ministre. Il s'est déchargé l'estomac de sa bile et de son mécontentement. Jamais l'ancien ministre n'a fait montre d'une rigueur plus accentuée, ni d'un ressentiment plus noir. Il s'est porté à des débordements de langage extrêmes et regrettables. Cependant il a proclamé son entière confiance dans l'Hon. M. Turgeon.

Sir Lomer a eu une réponse tempérée et attendrissante. Il a rappelé son inaltérable fidélité à son collègue, lors du procès Prévost-Asselin. Il a déchargé la personnalité du député de Terrebonne de toute cette affaire. Le leader de la Chambre a, ensuite, lu une lettre de M. Prévost, dans laquelle ce dernier s'engageait de cesser ses attaques contre le gouvernement, si un M. X... était nommé conseiller législatif. L'allusion aux ombres chéries qui planent dans sa demeure et aux anges qui réjouissent celle de M. Prévost, a mouillé les yeux d'un grand nombre. Ce discours est un chef-d'œuvre de sincérité et de délicatesse de sentiment.

M. Bourassa est encore revenu à la charge, pour créer encore davantage son cher ballon de l'Abitibi. Il a admis : (a) que l'Hon. M. Turgeon était parfaitement honnête ; (b) que le baron de l'Épine était un farceur ; (c) que la lettre de Charneau était sans importance ; (d) que la caisse électorale était une invention d'une imagination surexcitée. Après cela, finit la comédie. Tirons le rideau. Voilà assez long temps que des faiseurs pérorent, juchés

sur ce fumier de calomnie écoeurante. Job, sur son fumier, était plus confortable que le nationalisme sur le sien, après le gigantesque et irréparable écoulement du député de St-Hyacinthe.

L'affaire Asselin ! L'opposition s'en est fait un cheval de bataille. Avec une pareille monture, les Bleus et les Nationalistes prétendent courir à la victoire définitive et gagner la cause. Quand on n'a pas ce que l'on veut, l'on prend ce que l'on peut.

Mercredi, M. Galipault, député de Bellechasse, a proposé un vote de censure contre Asselin. La Chambre, ayant été atteinte dans ses privilèges les plus chers, devait naturellement exprimer sa désapprobation. C'était quelque chose de raisonnable. Néanmoins, grâce aux grands parleurs de la gauche, le débat a duré plusieurs heures.

M. Bourassa et les amis de M. Olivier Asselin ont groupé leurs griefs sous trois chefs : (a) Arrestation illégale ; (b) traitement excessif du prisonnier ; (c) punition outrée d'un assaut simple.

Pendant bien des heures les gauchistes ont retourné et manipulé les arguments boiteux, afin de les maintenir droits sur leurs faibles jambes. C'était édifiant de voir ces hommes, doués d'une curieuse mentalité, défendre un acte sans excuse, une conduite sans palliatif. Le prestige de Bourassa et des conservateurs s'effrite rapidement. Ils paraissent vouloir eux-mêmes s'engloutir sous les flots du mépris public.

Les ministères ont eu beau jeu de détruire ce petit château de cartes élevé par l'imagination vagabonde du député de St-Hyacinthe, par sa profonde et étonnante ignorance des éléments du droit.

Arrestation illégale. L'Hon. M. Taschereau est un ministre de la Couronne. Comme tel, il est revêtu des pouvoirs d'un juge de paix pour toute la province. Il a été, non-seulement témoin d'une action illégale, mais il en a été la victime. Sous ces circonstances, il avait parfaitement le droit... c'était même un devoir de sa charge... de faire coffrer le délinquant.

Arrestation illégale. Asselin est gardé deux jours en prison. On lui refuse de cautionner. Le même prisonnier avait déjà été admis à caution, lors du procès Prévost-Asselin. Avant il était fidèle à sa parole ? Pendant des semaines, l'on a dû le chercher par toute la province, pour le faire comparaître devant la Cour Criminelle. Avec un passé de telle nature, Asselin aurait dû être satisfait de ne passer que deux jours en prison. Il aurait bien pu y demeurer jusqu'à son procès. Ça n'aurait été qu'une conséquence logique de ses précédentes escapades envers la justice de son pays.

Condamnation outrée. Ces bons nationalistes attaquent le juge Chauveau, ils l'accusent de servilité : quinze jours de recluse pour un assaut brutal prononcé inévitablement contre un représentant de la Couronne ! C'est à peine proportionné à l'offense. Si une amende de \$20.00 doit effacer l'offense, un millionnaire à proclivities pugilistiques pourrait imprimer la marque de ses cinq doigts sur la face de tout ce qu'il y a de fonctionnaires, de députés et de ministres dans cette province, et, sans porter une atteinte considérable à la rotundité de son porte-feuille, Olivier Asselin a commis un acte inqualifiable, passible d'un long emprisonnement. On le traite avec clémence. Suivant une habitude invétérée, ses amis crient, gesticulent, ne sont plus satisfaits.

La justice a fait son devoir. Les lamentations de quelques outrés et les jérémiades des quelques cervelles sentimentales ne pourront atteindre la souveraine équité de ses décisions. Bourassa s'embarque dans une expédition dangereuse. Il périra lui et les siens dans leur œuvre de mauvais citoyens et de perfides destructeurs.

La conduite de "Action Sociale" dans toute cette affaire, a soulevé l'indignation de l'Hon. premier ministre et de ses amis. Le journal, fondé par sa Grandeur Mgr Bégin, pour diffuser les bons principes, dirigé par sa Grandeur Mgr Roy, dans le sens de la charité chrétienne, défend avec vigueur le coup de poing d'Asselin lancé à la figure d'un ministre de la Couronne.

Les articles signés par les Dorion et les Héroux, sapent dans sa base le respect dû à l'autorité civile. Ils ébranlent le pouvoir donné aux gouvernements, pour administrer les affaires de l'Etat.

La conséquence sera, avant longtemps, le mépris de toute autorité, civile ou religieuse. Lorsque l'on frappe un ministre, sans crainte, avec l'appui moral de l'organe du clergé, l'on peut se porter logiquement à des voies de fait sur les ministres du culte. Joli résultat amené par des articles échevelés de quelques nécroses payés et nourris à même les quêtes faites pour "Action Sociale" et l'expansion des principes de la réforme sociale.

Il est malheureux que MM. Omer Héroux et Jules Dorion puissent écrire ce que bon leur semble dans une feuille qui devrait refléter l'opinion de nos pasteurs vénérés auxquels nous sommes humblement soumis, et non pas les élucubrations des partisans des "Camelots du Roi", c'est-à-dire de la violence et de l'injure grossière.

L. C.

### Excursions sur le Grand Tronc Pacifique

La Cie du Grand Tronc organise des excursions pour l'Ouest Canadien via Chicago pour le 12 juin, le 26 juin, le 10 juillet, le 24 juillet, les 4 et 21 août et le 4 septembre.

Pour informations, s'adresser à Mme H. Gaudet, Victoriaville, ou aux agents de la Compagnie.

### NOTES LOCALES

Madame Dorais, de Montréal, est en visite chez sa fille, Madame J.-E. Méthot.

Melle Antoinette Beauchesne est revenue d'un voyage à Montréal.

M. Rodolphe Perrault est retourné à Ottawa, lundi.

M. Hermie Beauchesne est retourné à Ottawa, lundi.

M. L. P. Côté est revenu de Québec lundi soir.

Melle Jeannette Méthot est revenue d'une promenade, à Montréal.

Sa Seigneurie le juge Pelletier, de Québec, est venu rendre un jugement, mardi.

M. A. C. Miquelon, de Danville est venu voir, mardi, son fils pensionnaire au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

Nous regrettons d'apprendre que Madame la Supérieure du Couvent de la Congrégation de Notre Dame, de cette ville a eu la douleur de perdre son frère M. Hamel, décédé, à Québec, samedi dernier.

Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Croix, mardi.

Un magnifique complet pour homme de \$15.00 à \$30.00 "Fit Reform" chez OUELLET.

Madame P. H. Côté et Melle Mariette Côté sont parties, mercredi, pour Québec.

Melle Annette Maheu et Antoinette de Courval sont parties pour Lévis, samedi.

M. Arthur Côté, de Montréal est venu passer le dimanche, chez sa mère, Madame T. Côté.

Le docteur Godbout, de Roxton Falls était en notre ville, mercredi.

M. Albert Bergeron, H. C. S. est allé à Black Lake, mardi, par affaire.

M. l'abbé Laperrrière, curé de St-Paul de Chester était en notre ville, mardi.

Pardessus imperméables "Fit Reform" fait sur commande depuis \$15.00 à \$20.00 chez OUELLET.

M. Marchand, gérant de la Banque d'Arthabaska, de Victoriaville était en ville, lundi.

M. Albert Beauchesne, marchand de fer, de cette ville est allé à Sherbrooke, lundi.

M. Baillargeon, de la Banque Molson, de Victoriaville était en ville, lundi.

ATTRAYANT POUR LES JEUNES  
La plus haute nouveauté de chapeaux Derby et Fedora, nous arrive de New-York. Dernière teinte : vert Reseda.  
CHEZ OUELLET.

M. Alcide Spérand, de St-Ours était en visite, chez son grand-père, M. Moïse Couture.

Mme Wm. Bergeron est allée passer quelques jours chez son père, M. A. Fréchette, à Warwick.

M. Achille Jolibois, M. et Mde Dolphis Poisson, de St-Norbert d'Arthabaska étaient de passage ici mardi.

L'ancien Magasin OUELLET à louer. C'est un bon poste pour une Modiste ou un Restaurant.

M. J. J.-Bte Janelle, marchand, de Ste-Hélène de Chester, était de passage ici lundi. Il revenait des funérailles de sa mère décédée à St-Cyrille de Wendover.

C'est étonnant de constater la bonne apparence des maisons peinturées avec la peinture RAMSAY. Elles possèdent ce fini qui leur donne cette supériorité. Vous pouvez avoir cette peinture au magasin de M. O. GAUDET, Victoriaville.

Madame Décar, de Lachine est venue voir cette semaine, son fils, pensionnaire au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

Le préjugé contre l'annonce est tellement enraciné chez nous que bien souvent lorsque l'on donne une annonce, on est convaincu que c'est pour obliger et encourager.

M. Trellé Maheu, marchand, fait part à ses pratiques qu'il vient de recevoir un char de plâtre, qu'il vendra à bon Marché.

Les intéressés nous prient d'annoncer qu'ils sont décidés d'employer les moyens légaux pour empêcher que l'on jette des déchets nuisibles près du pont Baril.

M. J.-E. Girouard, C. R., est revenu d'un voyage de quelques jours.

M. et Mde Charles Sylvestre, de Stanfold, était de passage, ici, mardi.

Notre curé a attiré de nouveau l'attention des paroissiens sur l'œuvre de la bibliothèque paroissiale et avec raison.

Voilà une œuvre à encourager. L'abonnement est de 25 cts par année. Ce n'est pas la mer à boire, et pourtant, si chacun donnait ce petit montant nous aurions bientôt une des belles bibliothèques paroissiales du diocèse.

Il n'est pas nécessaire d'être un Carnegie pour encourager l'œuvre de notre bibliothèque. On ne demande que 25 cts par année.

M. Gordon Hyde, de Montréal, était en visite chez M. L. P. Crépeau.

M. J.-B. Carboneau, député du Lac-St-Jean, à la Législature, était de passage, ici, samedi.

Il est évident que du moment qu'une personne a quelque chose à vendre, il est utile que tous les acheteurs possibles le sachent. L'annonce dans le journal remplace et l'enseigne et la circulaire.

### NOUVEAU ROMAN

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un roman très intéressant. Jeunes et vieux, lisez le "Roman d'un vieux Garçon".

M. Duperron, de la Cie Savoie-Guay, de Pléssisville, était de passage, ici, aujourd'hui.

M. Trellé Maheu vient de recevoir un bel assortiment, dans toutes les couleurs, des célèbres peintures STERLING. Essayez-les et vous serez satisfait.

Mme Médéric Gagnon est allée à Tingwick, voir sa mère, Mme Hébert.

### Feu Sœur Lavigneur

Les citoyens de cette ville ont appris avec regret, la mort de la Rvde Sœur Lavigneur, de l'Hôtel-Dieu.

Sœur Lavigneur était âgée de 29 ans seulement. Elle était née à Montréal. Elle est décédée, lundi, après quelques jours de maladie. Sœur Lavigneur était un ange de charité. Les malades ont perdu une mère. Le personnel de l'Hôtel-Dieu est inconsolable de cette perte cruelle.

Ses funérailles ont eu lieu à l'Hôtel-Dieu, mercredi. M. l'abbé Mailhot, ancien curé, officiait. Elle repose dans le cimetière de la communauté.  
R. I. P.

### Feu Mme J. B. Janelle

Le 20 mai courant, est décédée à St-Cyrille de Wendover, dame Geneviève Guévremont, épouse de feu J. B. Janelle, à l'âge de 66 ans.

Ses funérailles ont eu lieu en cette paroisse, le 23 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conlité par ses fils : MM. Adalbert Janelle, de St-Cyrille, et J. J. B. Janelle, de Ste-Hélène de Chester, par sa sœur, Mme Fortunat Côté, de South Durham.

Le service a été chanté par M. l'abbé E. J. B. Janelle, curé de St-Gérard de Magella, comté d'Yamaska, fils de la défunte, assisté de MM. les abbés A. Brûlé, professeur du Séminaire de Nicolet, et de M. Dubois, vicaire de la paroisse.

Portaient le corps trois de ses beaux-frères et un de ses frères, MM. Eusèbe et Thomas Janelle, Joseph Jutra et Sam. Guévremont.

Son neveu M. A. Guévremont, portait la croix.

Parmi les autres parents et amis, nous avons remarqué M. et Mde Pierre Guévremont, M. et Mde Louis Lafostet M. et Mme Donald Guévremont M. et Mde Jos. Guévremont, Mde veuve S. Guévremont, M. et Mde Joseph Guévremont, M. et Mde Oct. Brûlé, M. et Mde O. Joyal, M. et Mde V. Lavigne, de St-Cyrille, et une multitude d'autres dont les noms nous échappent.

Aussi M. D. Guévremont, de Sorel, cousine de la défunte, Victor Guévremont, de Montréal, Nestor Lavigne, de St-Simon de Bagot, M. et Mde Athanasie Janelle, M. et Mde Caya, de St-Germain de Grantham, M. et Mde J. B. Martel, MM. Samuel et Damase Martel, de St-Joachim de Courval.

Le choeur de chant a très bien rendu la messe harmonisée de Perrault. A l'offertoire, M. J. R. Guévremont a chanté le cantique : "Amis, parents" avec beaucoup d'âme. La dépouille mortelle repose dans le cimetière de la paroisse.

Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères sympathies et nos condoléances.

### Feu Mlle Prendergast

C'est avec regret que nous apprenons le décès survenu mardi à Montréal, de Mlle Blanche Prendergast, fille du gérant-général de la banque d'Hotel-Dieu et de Mme J. A. Prendergast, née Brault. Mlle Prendergast a succombé, à l'âge de 32 ans, à une maladie qui la minait depuis longtemps. Il y a environ un an, M. et Mme Prendergast avaient été frappés d'un autre deuil par la mort de leur deuxième fille, Mme Hébert. Deux sœurs et deux frères lui survivent.

A la famille alléguée, l'Union des Cantons de l'Est" offre l'expression de sa plus profonde sympathie.

MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs.

# LA CONTESTATION !

## IL Y A DES CAS

où il est inutile de contester, et le nôtre en est un. Aussi, personne n'ose contester la valeur de nos marchandises et tous semblent satisfaits de nos prix. Afin de conserver et d'augmenter si possible cette confiance du public, nous proposons ce qui suit :

- 1er—Ne vendre que de la bonne marchandise.
- 2ème—Ne charger que des prix raisonnables.
- 3ème—N'user que de la plus grande politesse, même avec ceux qui ne le sont pas.
- 4ème—Remettre un libéral escompte à tout acheteur au comptant.
- 5ème—Remplir toutes nos promesses et c'est ici la clause à laquelle nous tenons le plus.

## NOTRE MAISON TIENT ENORMEMENT

à la bonne réputation qu'elle s'est acquise par un travail honnête et opiniâtre ; c'est la plus ANCIENNE MAISON DE COMMERCE des Cantons de l'Est, et c'est aussi la plus moderne.

## AUX JEUNES GARCONS

nous promettons, en retour de quelques misérables piastres, un chic et une tournure qui n'ont pas d'égal.

## AUX JEUNES FILLES

des fichus et des teintes d'étoffe à robe, qui ne manqueront pas d'attirer l'attention.

Dans le moment, nous faisons une spécialité des toilettes de PREMIERE COMMUNION.

## CHEZ OUELLET

### TOUJOURS CHEZ OUELLET

Mai 1909.

### Le Banquet à Sir Lomer Gouin

Les membres du Club de Réforme poursuivront activement l'organisation du grand banquet qui s'offriront à Sir Lomer Gouin et à ses collègues le premier juin prochain.

Déjà l'on compte sur la présence de Sir Wilfrid Laurier et de quelques ministres fédéraux et des principaux chefs libéraux des différentes provinces du Dominion.

Ce sera certainement l'une des plus belles manifestations libérales que l'on ait vues à Montréal.

Le nombre des billets est très limité ceux qui tiennent à être de cette mémorable fête feront bien de se procurer des billets tout de suite.

### Imposante Cérémonie religieuse à Nicolet

Dimanche et lundi dernier ont eu lieu à Nicolet d'imposantes cérémonies religieuses. Les révérendes sœurs du Précieux-sang, établies depuis treize ans dans cette jolie ville, ont fait leur entrée solennelle dans leur nouveau monastère, puis ont eu lieu la bénédiction du couvent et de la chapelle.

Ces révérendes sœurs habitaient depuis leur venue à Nicolet sous un toit des plus modestes. La générosité des citoyens de cet endroit vient de leur procurer un magnifique monastère. A cette occasion une procession avait été organisée, auxquelles prirent part de nombreuses dames, vénérées de tous, à leur nouvelle demeure. Toute la clergé nicolaitain figurait dans le défilé puis on remarquait les élèves du Séminaire avec fanfare, les Révérendes Sœurs de l'Assomption, celles de l'Hospice et les dames bienfaitrices du monastère. La foule sur le parcours de la procession était considérable.

Après l'entrée des révérendes sœurs dans leur nouveau cloître eut lieu la bénédiction du monastère, sauf de la chapelle. Celle-ci ne prit place que le lundi, c'est-à-dire le lendemain.

Cette dernière cérémonie fut des plus touchantes. Il y eut messe pontificale et bénédiction solennelle du St-Sacrement. Pour la circonstance Mgr Bruneau aprouné un vrai petit bijou de discours.

L'orateur a rappelé les débuts difficiles de la communauté du Précieux Sang, puis a vivement remercié les bienfaitrices de l'œuvre. Durant la messe, le choeur des Dames du cercle Youville et celui des Religieuses du Précieux Sang ont chanté avec beaucoup de talent la messe de Batman.

On remarquera que les Révérendes Sœurs du Précieux Sang sont établies à Nicolet depuis 1869. C'est Mgr Gravel qui obtint de Mgr Moreau alors évêque de St-Hyacinthe, la permission d'amener huit religieuses de cet ordre à Nicolet. A l'heure actuelle la commu-

### GRANDE VENTE

CHEZ

## J. A. Hamel

VICTORIANVILLE, P. Q.

Je vendrai pendant tout le mois, à partir du

### PREMIER MAI

tout ce que j'ai en magasin à des prix excessivement bas.

Ameublements de Salon,  
Salle à Diner, Sofas-Lits,  
Tapis, Prêlarts, Tables,  
Glacières, Etc. Etc.

### Bon marché pour argent comptant

A VENDRE aussi meubles de secondes mains, en bon état et à bon marché.

Je suis aussi l'agent de la "Canada Furniture Co.". A ceux qui veulent se procurer de beaux meubles d'en profiter.

Une visite est sollicitée.

## J. A. HAMEL,

Près de la Fonderie de Victoriaville.

Quantité comprend vingt-neuf de ces religieuses.

M. L. Auger qui est l'architecte du monastère du Précieux Sang de Lévis, et M. L. E. Thompson propt. (La Semaine Commerciale), leur procureur, assistaient, à cette imposante cérémonie.

### MARIAGE

Une jolie cérémonie a eu lieu le 18 mai, à la chapelle St-Louis, de la Basilique de Québec. Mgr Faguy a donné la bénédiction nuptiale à M. Charles Delagrave et à Melle Blanche Turcot, fille de M. Alf. Turcot. On remarquait dans la chapelle ornée de ses plus belles parures, pour la circonstance, Mgr Mailhot, M. l'abbé Walter Cannon, les parents et quelques intimes des deux familles.

La mariée était conduite par son frère M. Percy Turcot et le marié par son père, M. le Dr Delagrave.

Au sortir de la sacristie les nouveaux époux ont été inondés de "confettis" lancés à pleines mains par des troupes d'amis les familles Turcot et Delagrave.

### NAISSANCE

A Victoriaville, le 22 mai, Madame Georges Côté, épouse de M. le docteur Côté, à heureusement mis au monde, un fils, qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Louis-Georges-Edouard. Les parrain et marraine furent M. le docteur Belleau, maire d'Arthabaska et Madame Belleau, grands parents de l'enfant.

### LA "CROIX"

Nous venons de recevoir les premiers numéros de la "Croix" quotidienne. Nous souhaitons à notre confrère, longue vie et prospérité.

### Incendie

Samedi dernier, 8 mai, M. Sinai Sévigny, cultivateur, de cette paroisse, a eu le malheur de voir détruire par l'incendie, sa maison, sa cuisine et son hangar. Les pertes s'élevaient à \$18,000. Les assurances sont peu élevées.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Lisez "Le Roman d'un Vieux Garçon" dont nous commençons la publication, aujourd'hui même, en première page.

Tingwick

Lisez "Le Roman d'un Vieux Garçon" dont nous commençons la publication, aujourd'hui même, en première page.

Vendredi, le 14 courant, est décédée Mme Axelia Cantin, épouse de M. Joseph Cantin, marchand. Elle était malade depuis près de 20 jours.

Le 17 du courant, a été baptisé Joseph-Armand-Raoul, fils de M. Adé- lard Ménard et de Mme Amélie Dubois.

Le 23 courant, s'éteignit doucement à l'âge de 20 ans, Émile Barbin, fils d'Édouard Barbin et de Delvina Fréchette.

Le 24 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 25 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 26 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 27 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 28 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 29 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 30 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 31 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 1er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 2er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 3er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 4er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 5er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 6er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 7er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 8er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 9er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 10er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 11er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 12er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 13er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 14er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 15er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

nelle au ciel.

M. Alphonse Prince, fils de M. François Prince et de Mme Josephine Labrecque, de la paroisse de Ste-Eli- zabeth de Warwick, a épousé, ces jours derniers, Mlle Marie Lemay, fille de M. Bernard Lamy et de feu Delvina Desharnais, de cette paroisse.

M. Wellie Courchesne, menuisier et domicilié à Nicolet, fils de M. Joseph Courchesne et de Mme Euty- chienne Paquet, de cette paroisse, a épousé Mlle Hélène Beaudet, domici- liée ici et fille de M. Arcadius Beaudet et de Mme Delphine Auger, de Lotbi- nière.

Le 17 du courant, a été baptisé Joseph-Armand-Raoul, fils de M. Adé- lard Ménard et de Mme Amélie Dubois.

Le 23 courant, s'éteignit doucement à l'âge de 20 ans, Émile Barbin, fils d'Édouard Barbin et de Delvina Fréchette.

Le 24 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 25 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 26 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 27 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 28 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 29 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 30 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 31 mai, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 1er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 2er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 3er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 4er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 5er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 6er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 7er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 8er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 9er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 10er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 11er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 12er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 13er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 14er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

Le 15er juin, M. le Dr Joseph-Léonidas-Wilfrid Laroche, citoyen bien connu et estimé de cette paroisse, se rendait à Québec où il allait unir sa destinée à celle de Mlle H. Martineau.

LES DEBUTS DANS MON COMMERCE D'HABILLEMENTS ONT ÉTÉ DES PLUS HEUREUX

J'en remercie les bons et les nombreux Clients qui ont répondu à mon invitation jusqu'aujourd'hui, et comme je puis toujours promettre ce que j'ai fait depuis l'ouverture de mon Magasin, j'espère que le peuple en général voudra m'honorer de son patronage.

Je n'ai qu'une ligne de Marchandises. C'est donc dire que j'ai tout l'assortiment et qu'ainsi je peux vendre à meilleur marché que si je tenais Magasin Général.

Satisfaction pour tous les goûts, moyenne pour toutes les bourses.

Du Beau, de la Nouveauté, du Bon Marché. Écoutez ceux qui nous disent, tant avec raison: FRANÇOEUR vend \$1.00, on \$2.00, on \$3.00 etc meilleur marché qu'ailleurs.

Allons tous nous habiller.

Une visite nous dira pour de bon ce qui en est, libre nous serons d'y retourner.

CHEZ J. E. FRANÇOEUR BLOCK PARADIS Ancienne place MAHEU VICTORIAVILLE P. Q.

Etes-Vous Faible? Vous sentez-vous fatigué à l'excès? Ne vous découragez pas: c'est votre sang qui a besoin d'être régénéré, enrichi, c'est votre système nerveux qui a besoin d'être remonté, c'est tout l'organisme qui a besoin d'être stimulé.

Le Vin des Carmes Le plus ancien des Vins Médicinaux

La Vigadine est supérieure à l'eau de javelle, elle n'a pas de parfum pour blanchir le linge de toute sorte de coton et enlever les taches de fruits, etc., etc.

La Farine d'Avoine (roulée) OGILVIE La Grande Favorite des Familles Canadiennes.

Province de Québec, District d'Arthabaska. Défense d'Avancer

Province de Québec, District d'Arthabaska. Défense d'Avancer

Province de Québec, District d'Arthabaska. Soumissions

Province de Québec, District d'Arthabaska. Soumissions

Province de Québec, District d'Arthabaska. Soumissions

Province de Québec, District d'Arthabaska. Soumissions

Province de Québec, District d'Arthabaska. Soumissions

LA BANQUE MOLSON INCORPORÉE EN 1855 Capital payé \$3,500,000 Fonds de Réserve \$3,500,000

MANUFACTURIERS Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de Voyages Couvertes à chevaux, etc., etc.

Terre à Vendre Cinquante acres de terre en culture sur le vingtième lot du huitième rang de Tingwick.

A Vendre Un Moulin à Scie et Propriété

Terre à Vendre Une terre de 2 arpents et demi de largeur sur la profondeur du lot, située dans la ville d'Arthabaska.

Dr. P. A. Gastonguay Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

A Vendre Une bonne boutique de forge, avec son outillage, maison et emplacement situés dans le village de Notre-Dame de Ham.

St-Rosaire

St-Guillaume

St-Rosaire

St-Rosaire

